

# LE PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA Montagne de Reims

## Courtagnon

### L'Atlas de la biodiversité communale (ABC)

#### Un ABC, à quoi ça sert ?

La réalisation d'un ABC sur votre commune a permis :

- d'inventorier les espèces ordinaires ou exceptionnelles présentes près de chez vous ;
- de vous les faire découvrir et vous permettre de mieux les connaître ;
- d'identifier des actions concrètes à mettre en place avec vous, habitants et élus, afin de concilier préservation de cette biodiversité avec les activités de tous les jours.

Cette démarche a été lancée par le Parc naturel régional de la Montagne de Reims en 2019, avec le soutien financier de l'Office français de la biodiversité (OFB) et de la commune de Courtagnon.

Pour permettre tout cela, j'ai arpenté votre commune entre 2019 et 2021 à la recherche d'animaux, de plantes et d'habitats naturels. Passez à l'intérieur pour découvrir quelques espèces remarquables que vous pourrez peut-être croiser au détour d'un chemin !



# Courtagnon

La commune de Courtagnon est pour moitié occupée par la plaine agricole et pour l'autre par le massif forestier. On y trouve également quelques parcelles de vignes mais aussi des étangs de pêche. La lisière forestière, transition entre les milieux ouverts et le boisement, présente un intérêt majeur avec son grand talus riche en plantes sauvages ainsi que son fossé créé par la sortie des eaux de source.

## Sur la commune, j'ai observé...

### L'Anémone fausse-renoncule

*Anemone ranunculoides*

**Habitat :** boisements frais et humides en situation ombragée

**Observation :** mars à mai

**Statut :** espèce rare, jamais mentionnée sur le Parc



Peut facilement se confondre avec l'Anémone des bois avant floraison



Comme son nom l'indique, il affectionne particulièrement les chardons et autres plantes produisant des graines en quantité.

### Le Chardonnier élégant

*Carduelis carduelis*

**Habitat :** milieux ouverts avec buissons, arbustes ainsi qu'une végétation de plantes à fleurs

**Observation :** toute l'année

**Statut :** espèce en fort déclin (baisse de 50% depuis 2001) en France et en Europe, classé vulnérable sur la liste rouge nationale



Oiseau nocturne très discret qui se plaque au sol ou contre les arbres pour se dissimuler. On le reconnaît à son ronronnement émis au crépuscule ou à l'aube.

### L'Engoulevent d'Europe

*Caprimulgus europaeus*

**Habitat :** boisements clairs, coupes, jeunes parcelles de feuillus ou de boisement mixte

**Observation :** mai à septembre

**Statut :** espèce quasiment absente du Parc, dont les populations fluctuent fortement

### La Couleuvre à collier

*Natrix helvetica*

**Habitat :** lisières humides, bords de mares

**Observation :** février à novembre

**Statut :** espèce protégée en France et inoffensive !



Nage dans les mares pour attraper grenouilles et crapauds dont elle se nourrit.

### Autres espèces observées

**Prairies :** Tarier pâle, Rougequeue à front blanc, Bruant jaune, Criquet ensanglanté, Demi-argus

**Lisière :** Sonneur à ventre jaune, Lézard vivipare, Orthétrum brun, Mauve hérissée, Lotier maritime

**Centre bourg :** Hirondelle de fenêtre, Effraie des clochers

**Boisements :** Salamandre tachetée, Pic noir, Hespérie échiquier, Millepertuis élégant

## Zoom sur les zones humides

Elles sont définies comme des terrains inondés ou gorgés d'eau de façon permanente ou temporaire, ces milieux ont de multiples rôles : régulation des crues, épuration et stockage de l'eau mais surtout habitats naturels pour des plantes et animaux spécifiques.

Préservons-les en maintenant la circulation de l'eau et en évitant les produits phytosanitaires ainsi que leur comblement !





Les **résultats**  
en quelques  
chiffres

Nombre total d'espèces

Nouvelles espèces grâce à l'ABC



## Le saviez-vous ?

Sur le territoire de votre commune, on retrouve une Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF), qui correspond à un secteur avec un grand intérêt écologique abritant une biodiversité patrimoniale.

## À vous de jouer !

Envie d'accueillir la biodiversité chez vous ? Vous pouvez laisser une bande enherbée non tondue au fond de votre jardin ou encore installer des nichoirs pour les oiseaux. Ces actions vous permettent de devenir refuge LPO !

À votre tour de partir sur les traces de cette biodiversité incroyable et n'hésitez pas à nous transmettre vos observations afin de compléter votre ABC !